

Les formations de l'ICH en bref



DÉCOUVREZ LES FORMATIONS DE L'ICH EN 2022-2023
Réunion d'information - Jeudi 8 septembre 2022 - 18h30-19h30

[Cliquer ici pour voir le programme](#)

En présentiel: Cnam - Amphi 2 - 2 rue Conté PARIS 03 (métro Arts et Métiers) - accès 33 - 2e étage

À distance: [Cliquez ici pour accéder à la visioconférence Teams](#)

La vocation de l'ICH est de dispenser aux actuels ou futurs professionnels de l'immobilier des formations en droit et en économie appliqués à l'immobilier.

On peut suivre les enseignements de l'ICH **dans la perspective de l'obtention d'un diplôme**. On peut aussi le faire sans visée diplômante, **dans le seul but d'acquérir des connaissances et compétences immobilières**.

Se former à l'ICH en vue de l'obtention d'un diplôme

Peuvent être préparés à l'ICH **une licence et un master**, mais aussi le "**diplôme de l'ICH**".

• La licence et le master de l'ICH

À compter de la rentrée 2022, **les formations de l'ICH évoluent vers le système européen LMD** (licence-master-doctorat). Cette importante mutation s'opérera en trois temps: ouverture de la licence de l'ICH en 2022-2023 (immobilier général), puis du nouveau master de l'ICH en 2023-2024 (master 1 immobilier approfondi) et 2024-2025 (master 2 immobilier spécialisé).

La licence Immobilier de l'ICH

La [licence de l'ICH](#), qui ouvre à la rentrée 2022 est un nouveau parcours de la licence Gestion du Cnam. Sa 3e année (licence 3, 60 crédits européens) est conçue pour donner aux élèves un **solide socle de connaissances et compétences immobilières**, utile pour l'exercice de toute activité immobilière. Elle leur offre donc la **possibilité de poursuivre leurs études immobilières en préparant** le master de l'ICH.

La licence **permet aussi d'accéder immédiatement aux métiers de la transaction et de la gestion immobilière.**

La master *Immobilier* de l'ICH

Le [master de l'ICH](#) (120 crédits européens) a été créé en 2017. Initialement spécialisé dans le montage d'opérations immobilières, il est restructuré afin de constituer la **prolongation de la licence** et d'offrir aux élèves d'autres **spécialisations** (expertise-conseil-gestion de patrimoine, logement social...).

La nouvelle version du master 1 ouvrira à la rentrée 2023. Les parcours spécialisés du master 2 seront proposés à partir de la rentrée 2024.

• Le diplôme de l'ICH

Le "[diplôme de l'ICH](#)" (78 crédits européens) est une certification professionnelle de niveau 6 (bac+3/+4). Il a été créé en 1960 et bénéficie de l'accréditation de la [Royal Institution of Chartered Surveyors \(RICS\)](#) depuis 1999.



Il comporte deux parcours:

- **Responsable d'opération immobilière**
- **Évaluateur conseil en immobilier**

Des passerelles entre le diplôme de l'ICH et le futur master 2 seront aménagées.

Se former à l'ICH sans visée diplômante

L'ICH propose aux professionnels de l'immobilier de **parfaire ou d'actualiser leurs connaissances** juridiques et économiques immobilières et, pour ceux qui y sont soumis, de **satisfaire à l'obligation légale de formation continue** ([décret du 18 février 2016](#)).

• Les unités d'enseignement (UE) de l'ICH

L'ICH propose **une trentaine d'unités d'enseignement (UE)**, couvrant tous les champs de la connaissance juridique et économique immobilière.

Les élèves inscrits à des UE de l'ICH sans visée diplômante ont – comme ceux qui préparent le diplôme de l'ICH – la **possibilité de les faire valider par un examen** et obtenir une attestation de réussite.

Attention -Certaines UE ne sont pas dispensées dans tous les [centres d'enseignement du réseau ICH](#).

• Les stages de formation continue de l'ICH

La plupart des centres d'enseignement de l'ICH proposent, outre les UE, des stages de formation continue de durée variable (une demi-journée, une journée ou plusieurs journées) portant sur des thématiques immobilières spécifiques et s'adressant à des publics ciblés.

Carte professionnelle - Obligation de formation continue

La [licence de l'ICH](#), le [diplôme de l'ICH](#) et, a fortiori, le [master de l'ICH](#) donnent droit à la délivrance, par la **Chambre de commerce et d'industrie**, de la **carte professionnelle** de "Transactions sur immeubles et fonds de commerce", de "Gestion immobilière" et de "Syndic de copropriété" ([article 11 du décret du 20 juillet 1972](#))

Par ailleurs, pour les titulaires de la carte professionnelle, se former à l'ICH, avec ou sans visée diplômante, permet de **satisfaire à l'obligation de formation** pesant sur divers professionnels de l'immobilier en application du [décret du 18 février 2016](#) et d'**obtenir le renouvellement de la carte professionnelle**.



Des modalités de formation adaptées

Les formations immobilières de l'ICH s'adressent à des publics divers : personnes en activité, en reconversion, en recherche d'emploi, en poursuite d'études...

Deux modalités de formation sont donc proposées :

formation continue, en soirée ou en journée, au rythme choisi par l'élève,
formation en alternance à plein temps (proposée dans certains centres régionaux du Cnam).

Deux procédés pédagogiques sont mis en œuvre :

formation en présentiel,
formation hybride combinant distanciel et présentiel (proposée dans certains centres régionaux du Cnam).



<https://ich.cnam.fr/formations/les-formations-de-l-ich-en-bref-620078.kjsp?RH=1361458159762>